

Financement pour la recherche et l'innovation en santé au Canada

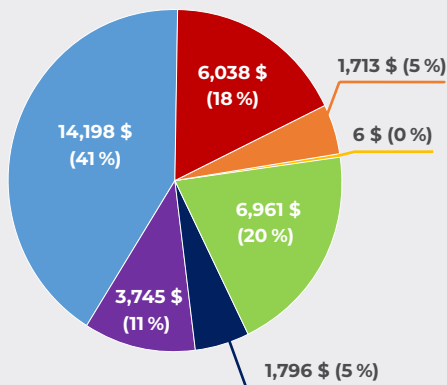
► QUI SONT LES PARTIES CONCERNÉES?

L'écosystème de la recherche et de l'innovation en santé du Canada comprend de nombreux organismes et organisations qui financent ou exécutent de la recherche et du développement (R&D)¹ et qui peuvent aussi jouer les deux rôles.

Les organismes de financement : Les entreprises commerciales canadiennes – qui comprennent des entreprises spécialisées en santé et du domaine des biosciences – sont la principale source de financement de la R&D qui représente à elle seule plus de 41 % des dépenses en R&D. Les instituts – qui comprennent les universités, les collèges et les centres universitaires des sciences de la santé – viennent au deuxième rang parmi les sources les plus importantes (20 % du financement pour la R&D), suivis du gouvernement fédéral (18 %). D'autres sources clés de financement de la R&D au Canada sont les investisseurs étrangers (comme les National Institutes of Health des États-Unis), les gouvernements provinciaux, les organismes de recherche provinciaux et les organismes sans but lucratif privés (qui incluent les organismes de bienfaisance du domaine de la santé, les fondations et d'autres organismes sans but lucratif).

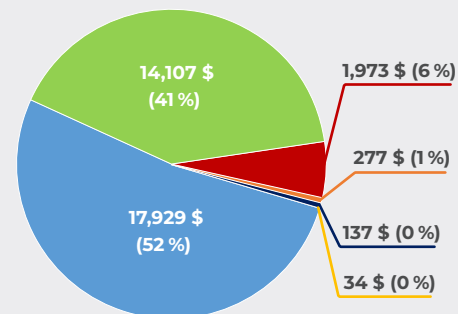
| | |
|--|--|
| Dépenses totales pour la R&D | Dépenses totales pour la R&D en santé ² |
| 34,5 milliards de dollars en 2018 | 4,2 milliards de dollars en 2018 |

Sources du financement pour la R&D au Canada
(En millions de dollars)

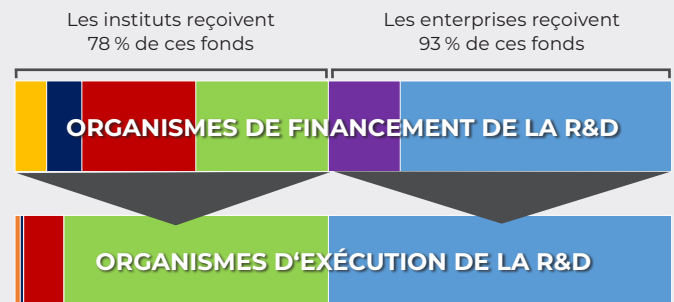


Les organismes d'exécution : Plus de 90 % de la R&D au Canada est effectuée par des entreprises commerciales et des instituts. Généralement, la plus grande partie du financement gouvernemental et d'organismes sans but lucratif privés sert à soutenir la R&D exécutée par des instituts, alors que les entreprises reçoivent la plupart des investissements étrangers et d'entreprises commerciales.

Organismes d'exécution de la R&D au Canada
(En millions de dollars)



Flux du financement pour la R&D



À titre d'information : Statistique Canada n'a pas publié de données portant spécifiquement sur les dépenses en R&D consacrées à la santé depuis 2007. Par conséquent nous ne pouvons qu'estimer les dépenses totales pour la R&D en santé au Canada de toutes les sources de financement combinées. Sauf indication contraire, les données présentées ici incluent la R&D dans toutes les disciplines scientifiques.

Légende : ● Gouvernement fédéral ● Gouvernements provinciaux ● Organisations de recherche provinciales ● Instituts ● Entreprises commerciales ● Organismes sans but lucrative privés ● Investisseurs étrangers

► QUE FINANÇONS-NOUS?

1. Des personnes

Puisqu'ils sont les deux plus grands exécuteurs de R&D au Canada, les instituts et les entreprises emploient la vaste majorité des chercheurs en santé au Canada et paient leurs salaires. Dans les universités et les collèges, ces frais sont payés en partie à même les frais de scolarité et d'autres investissements. Dans les centres universitaires des sciences de la santé, les frais d'administration et les fonds amassés par les fondations de leurs hôpitaux affiliés couvrent habituellement les salaires des chercheurs. Le *Programme des chaires de recherche du Canada* et le *Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada* du gouvernement fédéral assurent aussi une aide financière aux universités partout au Canada pour les aider à attirer et à retenir des chercheurs de calibre mondial.

1. Statistique Canada. Tableau 27-10-0273-01 : *Dépenses intérieures brutes en recherche et développement, selon le type de science et selon le secteur de financement et le secteur d'exécution (x 1,000,000)*. DOI : <https://doi.org/10.25318/2710027301-fra>

2. Statista. *Total health research expenditure in Canada from 1975 to 2019, 2020*. Extrait du site <https://www.statista.com/statistics/436571/total-healthresearch-spending-canada/>

À titre d'information : Les bourses d'études et de recherche ne servent pas à remplacer les salaires des chercheurs. Selon un sondage mené en 2018 par Dialogue Sciences et Politiques, 66 % des étudiants et stagiaires postdoctoraux ayant reçu des bourses des trois conseils subventionnaires ont eu besoin de fonds additionnels pour subvenir à leurs besoins.³

Les bourses d'études et de recherche fournissent une aide additionnelle importante à la prochaine génération de chercheurs en santé, c'est-à-dire aux étudiants des cycles supérieurs et aux chercheurs postdoctoraux. Le gouvernement fédéral, par l'entremise des trois conseils subventionnaires, offre plusieurs programmes de bourses d'études et de recherche pour les étudiants au doctorat et les chercheurs postdoctoraux, dont le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier et le Programme de bourses postdoctorales Banting. D'autres sources de bourses d'études postdoctorales et de recherche comprennent des organisations comme Mitacs et certaines entreprises et des organismes sans but lucratif privés.

2. Recherche

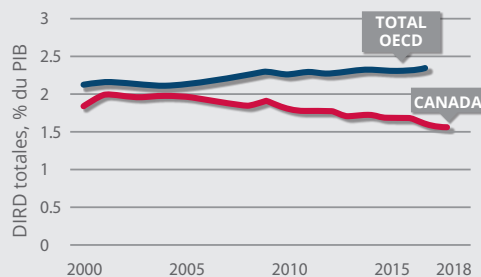
Chacun des sept secteurs intervenant dans l'écosystème de recherche du Canada fournit un financement direct pour des projets et initiatives de recherche, notamment du financement pour les projets de recherche menés à l'initiative des chercheurs et un financement ciblé pour la recherche visant à régler des problèmes prioritaires particuliers.

LE CANADA DANS LE MONDE

Le Canada ne fait plus partie des 30 grandes nations du monde au niveau de l'intensité totale de la recherche.

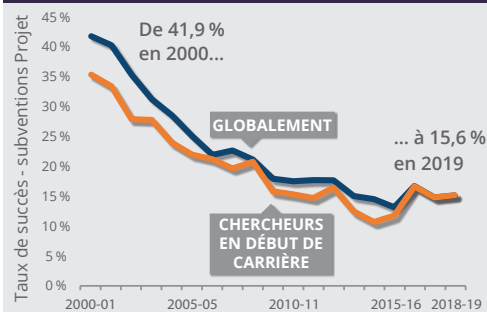
Les dépenses intérieures brutes du Canada en R-D (DIRD) ont lentement diminué au cours des 15 dernières années.

Bien que les dépenses de R-D du Canada dans le domaine de l'éducation supérieure (DIRDES) soient les plus élevées parmi les pays du G-7, la part fédérale, de 23 %, est beaucoup plus basse que celle d'autres pays.



Source : Organisation de coopération et de développement économique, Dépenses intérieures brutes de R-D

SOUTIEN DES CHERCHEURS ET INNOVATEURS DU CANADA



Source : Instituts de recherche en santé du Canada

Les conseils subventionnaires – les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) – sont la principale source de financement fédéral de la R&D. Ils financent directement de la R&D menée à l'initiative de chercheurs au moyen de chacun de leurs concours de subventions Projet et d'autres initiatives, et soutiennent aussi la R&D ciblée sur des questions prioritaires, comme la santé des Autochtones. D'autres organismes gouvernementaux financent aussi directement la R&D, comme le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) qui, en plus, en effectue lui-même.

À titre d'information : Les chercheurs au Canada ont du mal à trouver un financement fédéral pour des projets de recherche susceptibles de mener à des solutions innovatrices dans le domaine de la santé. Les taux de succès aux concours de subventions Projet des IRSC n'ont pas cessé de baisser au cours des deux dernières décennies.⁴

À titre d'information : En 2017-2018, les IRSC ont investi plus de 680 millions de dollars dans des projets de recherche menés à l'initiative de chercheurs et près de 300 millions de dollars pour les recherches en santé fondées sur les priorités⁴. Le CNSRG a investi 221,5 millions de dollars en santé et en sciences de la vie et technologies connexes.⁵

Dans le secteur sans but lucratif, des organismes de bienfaisance du domaine de la santé et des fondations appuient directement la recherche fondée sur les priorités au moyen de fonds provenant en partie d'activités de financement et de dons. D'autres organismes sans but lucratif comme le Réseau de cellules souches et l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans (ICRSMV), qui reçoivent un financement partiel de leurs activités du gouvernement fédéral, financent directement des projets de R&D ayant un rapport avec leurs mandats particuliers. En plus de financer de la recherche effectuée dans leurs propres laboratoires, les entreprises versent une aide financière essentielle pour des projets de recherche menés dans des instituts, à laquelle s'ajoutent souvent des fonds fournis à l'interne par les instituts et les fondations d'hôpitaux affiliés.

3. Infrastructure

Les infrastructures sont une composante nécessaire d'un écosystème de recherche entièrement financé et comprennent, entre autres, les bâtiments, l'équipement, les laboratoires et l'accès à des bases de données électroniques. Bien que leurs coûts soient assumés à l'interne par les organismes d'exécution de la recherche, les instituts universitaires en particulier ont généralement besoin de chercher des sources de financement externes pour couvrir tous les coûts d'infrastructure. Le Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) est la principale source de financement du gouvernement fédéral pour les infrastructures, mais les entreprises et les organismes sans but lucratif fournissent aussi un soutien nécessaire dans ce domaine.

4. Coûts indirects

Plusieurs coûts additionnels sont engagés indirectement pendant l'exécution de la recherche, mais constituent néanmoins une composante cruciale de l'ensemble des coûts de la recherche. Ces coûts indirects, notamment pour l'entretien des locaux et de l'équipement, les démarches nécessaires pour atteindre les normes réglementaires et techniques ainsi que la fourniture d'un soutien technique et administratif central (comme du personnel), sont habituellement payés par l'institut hôte. Le gouvernement fédéral aide à payer ces frais par l'entremise du Fonds de soutien à la recherche (FSR).

À titre d'information : À l'heure actuelle, le FSR rembourse aux instituts les coûts indirects à hauteur d'environ 20 % des coûts directs, mais selon certaines estimations, les coûts réels indirects engagés seraient de l'ordre de 40 à 60 %.⁶

3. Dialogue Sciences et Politiques. *Enquête sur les financements des étudiantes & postdoctorantes, 2018*. Extrait du site www.sp-exchange.ca/reports

4. Instituts de recherche en santé du Canada.

5. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

6. Conseil consultatif pour l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale. *Investir dans l'avenir du Canada : consolider les bases de la recherche au pays, 2017*.